



SNUipp-FSU

Déclaration liminaire à la CAPD du 25 janvier 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient de nommer le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale, présidé par Stanislas Dehaene. Le SNUipp-FSU est inquiet des nouvelles attributions et de la composition de ce CSE : la moitié de ses membres est issue du champ des neuro-sciences, tandis qu'on note une nette sous-représentation des acteurs de la recherche en Sciences de l'Éducation. Or, il est impératif que les professionnels de l'Éducation gardent une part prépondérante dans l'élaboration des orientations en matière de politique éducative.

L'école est un lieu de vie et d'interactions socio-culturelles où l'expertise des enseignants doit être reconnue et prise en compte.

Faire réussir tous les élèves est une ambition partagée. Mais ce sont les approches plurielles et complémentaires de l'ensemble des recherches et des mouvements pédagogiques qui y concourent. Cela passe par un dialogue permanent entre le terrain et la recherche et non par des injonctions déconnectées des réalités et par une formation de qualité.

Or, la formation continue des enseignants a aujourd'hui pratiquement disparu. Elle ne peut se résumer à des formations en ligne. En outre, il est urgent de réinstaurer une formation initiale qui permette aux entrants dans le métier de débiter dans les meilleures conditions.

Nous constatons une fois de plus, que les moyens ne sont absolument pas à la hauteur des annonces.

Par ailleurs, l'article 115 de la loi de finance 2018 impose, à nouveau, un jour de carence pour les agents publics civils (fonctionnaires et contractuels). Après le gel de la valeur du point d'indice pour 2018, il s'agit d'une nouvelle mesure de recul social et d'une

nouvelle attaque frontale contre les fonctionnaires. Nous ne pouvons que nous insurger contre ce nivellement public - privé.

La corrélation reconnue entre inégalités sociales et inégalités scolaires apparaît fort peu prise en compte dans les nouvelles mesures gouvernementales en matière de politique éducative. Lorsqu'elle l'est, les moyens dévolus à la réussite scolaire sont malheureusement ponctionnés sur d'autres secteurs.

Notre inquiétude est vive quant au déroulement du mouvement à venir, ses implications sur la pédagogie, les relations au sein des équipes dans les écoles et les droits des personnels. Toutefois, suite au CTA, nous avons confiance dans le fait que c'est bien la CAPD du Gard qui élaborera des règles équitables et justes pour tous.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, nous avons noté les avancées en matière de prise en compte des situations personnelles des collègues dans l'élaboration du barème du mouvement interdépartemental. En revanche, au sujet des bonifications exceptionnelles de barèmes (800 points), nous déplorons qu'il n'y ait plus de Médecin de prévention dans le Gard depuis le départ du Docteur Hautier.

Le Docteur Narboni est la référente pour le département mais étant donné le nombre conséquent de collègues relevant de ce service, nous sommes très inquiets. Comment assurer, en effet, un accompagnement correct des personnels dans des conditions aussi dégradées ? C'est tout le suivi médical des enseignants qui est remis en cause.

Ceci s'

ajoute à la situation critique dans laquelle se trouvent actuellement bien des enseignants de notre département. Le seuil de souffrance au travail est aujourd'hui atteint pour un nombre toujours grandissant de nos collègues. Il est plus que temps que l'Institution agisse pour remédier à cet état de fait alarmant.

Les délégués du personnel SNUipp-FSU :

Christophe BOISSIER, Florence BONZOM, Mathilde CANET, Laetitia MELLADO